



Facture d'Orthodontie

Par **Jeffwiro**, le **06/06/2019** à **06:56**

Bonjour,

Mon fils suit un traitement orthodontie depuis 2 ans.

Hier, il en revient en me disant que je dois payer environ 200€ car ils m'ont facturé 1 trimestre au lieu d'une année le 05 09 2017.

Hors, la facture en ma possession est au montant d'une année, signée par l'établissement dentaire et moi.

Ne trouvant pas mon talon de chéquier ni mon relevé de compte, je ne me souviens pas du montant réglé.

Je ne voudrai pas me faire avoir, sont ils en droit de me réclamer cette somme sachant que, comme je le disais, la facture est au montant correspondant à une année de traitement?

Merci